

**Bureau du 18 juin 2007**

**Décision n° B-2007-5324**

commune (s) : Saint Fons - Vaulx en Velin - Villeurbanne

objet : **Stations d'épuration de Saint Fons et la Feyssine - Autorisation de signature des permis de construire et des actes administratifs**

service : Direction générale - Direction de l'eau

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 7 juin 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Le conseil de Communauté, lors de sa séance du 2 mai 2007, a approuvé le lancement des travaux de mise aux normes de la station d'épuration de Saint Fons par délibération n° 2007-4125 ainsi que le lancement de la réalisation d'une nouvelle station d'épuration sur le site de la Feyssine situé sur les communes de Villeurbanne et Vaulx en Velin par la délibération n° 2007-4126.

Les deux projets sont en cours de consultation pour la désignation des entreprises et il convient de prévoir le dépôt des permis de construire et éventuellement de démolir, ainsi que certaines démarches administratives liées à la réalisation de ces travaux.

Le présent rapport a pour objet l'autorisation de signature, par monsieur le président, des permis de construire, de démolir et tout autre acte administratif lié à ces deux opérations ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**Autorise** monsieur le président à signer les permis de construire, de démolir et tout acte administratif liés à la mise aux normes de la station d'épuration de Saint Fons et à la construction de la station d'épuration de la Feyssine sur les communes de Villeurbanne et Vaulx en Velin.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,